

Question orale (03/06/2021)

Hyper-fréquentation et surtourisme dans les petites communes

Monsieur le Président,

Monsieur le secrétaire d'État,

Étretat suffoque. Elle suffoque comme de nombreuses petites communes françaises face à la saturation touristique.

En effet, Étretat est enclavée entre deux falaises de 4 km² et accueille près de 1,2 million de visiteurs par an, cette pression touristique n'est plus tenable.

En conséquence, les Étretatais, locaux et estivants, sont inquiets des conséquences de cet afflux de touristes alors que la commune ne dispose pas de moyens d'y faire face.

Devant une telle fréquentation, les riverains de l'aiguille creuse sont excédés face aux embouteillages, aux dépôts sauvages, aux stationnements gênants... retirant le calme et le charme de cette petite commune littorale.

Cette dégradation des conditions de vie à Étretat a suscité le départ de 400 habitants en dix ans, réduisant ainsi le nombre d'habitant et en conséquence les dotations de l'État.

De plus l'attractivité d'Étretat a encore été valorisée par la série télévisuelle « Lupin », dont la saison 2 sortira dans une semaine.

Aujourd'hui, cette problématique d'ampleur ne peut plus être gérée à l'échelle de la ville seule, voire par la communauté urbaine, Le Havre Seine métropole. Les élus locaux n'ont plus les moyens d'agir pour endiguer cette hyper-fréquentation avec une diminution permanente de moyens et d'habitants.

Pourtant en 2019, le Sénat a adopté une proposition de loi tendant à réguler « l'hyper-fréquentation » dans les sites naturels et culturels patrimoniaux. Malheureusement, ces dispositions sont toujours perdues dans la navette parlementaire, et je forme le vœux, qu'elles puissent être reprises dans le projet de loi climat et résilience. Ce que collectivement en Seine-Maritime, nous appuierons

De plus, sous la pression constante de l'afflux de population, les élus locaux réfléchissent à des solutions par le biais de l'opération grands sites (OGS) appuyée par le département de la Seine-Maritime, mais face à ce problème d'ampleur, les solutions doivent être rapide et efficace.

En effet, les beaux jours reviennent, les touristes avec, et le risque d'une nouvelle hyper-fréquentation est inéluctable. Des solutions aussi pérennes que rapides doivent être trouvées par l'État. Accompagner matériellement et financièrement la commune d'Étretat, est une nécessité, une urgence.

Aussi, Monsieur le Secrétaire d'Etat que comptez-vous faire pour accompagner durablement et efficacement les communes soumises à l'hyper-fréquentation, dont Etretat est aujourd'hui le symbole ?